

The logo for the French Socialist Party (PS), consisting of the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font.

Paris, le 6 Août 2011

Communiqué

Marisol Touraine, Secrétaire nationale à la santé et la sécurité sociale

Loi hôpital : censure record sous la Vème République !

Le Conseil Constitutionnel vient, en annulant une partie de la loi Hôpital, d'épingler le gouvernement de manière spectaculaire pour mauvaise qualité législative. Cette censure de 30 articles est une première sous la Vème République. Le précédent record était la décision de décembre 2009 sur la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2010 dont 19 articles avaient été annulés. Record dynamité par la loi hôpital, qui était devenue au fil des débats un fourre-tout législatif informe.

Cette censure signe un double échec du gouvernement. Échec de sa politique de sante d'abord. La loi HPST, qui devait reconstruire notre système de sante, n'aura tenu que quelques mois. Xavier Bertrand avait pour mission d'en supprimer les quelques mesures d'affichage sur l'égalité d'accès aux soins ; son action aura été plus destructrice encore : il ne reste désormais plus rien d'autre de la politique de sante de ce quinquennat que des mesures éparses, sans cohérence ni ambition réformatrice.

Échec de la méthode législative du gouvernement ensuite : à travailler dans l'urgence, sans consultation des acteurs concernés, avec pour seule préoccupation la perspective électorale de 2012, le gouvernement fait avancer le Parlement à marche forcée, en lui imposant l'examen de textes bâclés quand ils ne sont pas improvisés en séance.

Une seule certitude : le mauvais travail du gouvernement doit être sanctionné si les Français veulent retrouver confiance dans l'avenir de leur système de protection sociale.